

Il suffit de taper 'philanthropie.be' pour avoir accès à la plus vaste banque de données en ligne sur le secteur associatif belge. Une précieuse source d'information pour tout citoyen intéressé, mais aussi une plus-value intéressante pour les organisations elles-mêmes.



Philanthropie.be

le monde associatif en quelques clics

En quelques clics de souris, tout citoyen ou donateur potentiel dispose désormais d'une mine de données sur un grand nombre d'associations, de fondations et d'entreprises d'économie sociale actives en Belgique : coordonnées, mission, rapport d'activités, organes de décision, mais aussi informations financières fournies par la Banque Nationale de Belgique (voir l'encadré). Autant d'éléments cruciaux pour vérifier le sérieux d'une organisation avant de décider de lui accorder son soutien. Les associations y indiquent également si elles recherchent des bénévoles.

Coup de pouce vers l'autonomie

'Les Amis d'Accompagner' est l'une des quelque deux mille organisations que compte déjà le site. "Notre mis-

sion consiste à accompagner sur le terrain toute personne en difficulté afin de l'aider à défendre ses droits et à retrouver son autonomie", explique le père Guy Leroy, président de cette asbl bruxelloise. "Que ce soit au CPAS, à l'hôpital, au tribunal... la simple présence d'un médiateur bénévole peut faire la différence. Il accompagne la personne, la soutient, lui explique le jargon administratif, mais sans jamais prendre sa place. C'est un petit coup de pouce vers l'autonomie. Notre plus belle réussite, c'est quand le bénéficiaire n'a plus besoin de nous !"

Qu'est-ce qui motive une association de base comme 'Les Amis d'Accompagner' à s'inscrire sur philanthropie.be? "C'est une question de crédibilité, de transparence et de visibilité", répond Guy Leroy. "Le site est une porte ouverte sur ce que nous

sommes et ce que nous faisons. Il nous aide à mieux nous faire connaître, ce qui est d'autant plus important que nous nous situons à la croisée de plusieurs domaines : pour l'extérieur, il n'est donc pas toujours facile de bien identifier notre action. Et les démarches pour s'inscrire sont simplifiées au maximum."

Autre avantage, le site est croisé avec le programme SOCIALware de mise à disposition de logiciels gratuits. Les associations qui peuvent en bénéficier sont donc contactées automatiquement. Guy Leroy: "Nous avons ainsi pu informatiser notre gestion avec des programmes performants. Pour une association comme la nôtre, qui connaît une rotation importante de son public de bénéficiaires, c'est vital !"

Les données financières de philanthropie.be sont transmises par la Banque Nationale de Belgique, qui est un des partenaires du projet. "En fait, il s'agit d'informations publiques, obtenues à partir des comptes annuels standardisés des associations et des fondations", explique Cécile Buydens, chef de division au service Centrale des Bilans de la BNB. "Elles étaient déjà accessibles auparavant, mais il fallait pour cela faire la démarche

de s'adresser à la BNB.

Avec ce site, nous facilitons la consultation de ces données pour le citoyen. Nous nous inscrivons ainsi dans l'esprit de la nouvelle loi sur les asbl, qui vise à promouvoir la transparence du secteur. Et ce n'est pas tout : nous mettons aussi à la disposition des associations des statistiques et des ratios sectoriels, qui les aident à mieux se situer par rapport à d'autres."